

REÇU LE  
17 MAI 2022

Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX  
Président  
Communauté de Communes des Sept Vallées  
6 rue du Général Daullé  
62140 Hesdin

Lille, le 28 mars 2022

Nos réf : LR/SC/GH/AB/FB  
Objet : Lettre de soutien


Monsieur le Président,

J'ai pris bonne note du fait que la société de transport BLANCHARD est implantée sur le territoire de la commune de Grigny, à proximité du tissu urbain ; et qu'elle souhaite se développer, se mettre en conformité avec les normes réglementaires et limiter les risques liés à l'enclavement dans la commune.

Compte tenu du coût kilométrique et du risque que celle-ci ne quitte le territoire, il semble opportun de créer un secteur de développement économique sur la commune de Grigny et d'ajouter d'autres zones AUe, accolées à deux STECAL existantes et urbanisées, sur la commune de Le Parcq.

Par conséquent, par la présente, je vous fais part du soutien de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, dans le cadre du projet de modification du PLUI de l'Hesdinois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Bien amicalement -* 

Gabriel Hollander  
Président Pas-de-Calais  
de la CMA Hauts-de-France

Direction Territoriale Littoral  
Dossier suivi par : Astrid BALLIGAND – courriel : a.balligand@cma-hautsdefrance.fr – tél : 06.35.29.63.38

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT HAUTS-DE-FRANCE  
Site : [www.cma-hautsde France.fr](http://www.cma-hautsde France.fr)  
Décret n° 2017-1441 du 3 octobre 2017